



Municipalité de Crabtree

AVIS PUBLIC

EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ PAR LE SOUSSIGNÉ, QUE :

Lors de la séance ordinaire du 6 juillet 2015 du Conseil de cette municipalité, le calendrier 2015 des séances ordinaires a été modifié :

R 240-2015

MODIFICATION DU CALENDRIER DES SÉANCES ORDINAIRES POUR 2015

Sur proposition de Sylvie Frigon, il est unanimement résolu par les conseillers de modifier le calendrier des séances ordinaires adopté le 3 novembre 2014 par la résolution R 386-2014 afin de modifier le lundi 3 août 2015 pour le lundi 10 août 2015.

QU'un avis public du contenu du présent calendrier soit publié par le directeur général et secrétaire-trésorier conformément au Code municipal.

ADOPTÉ

CALENDRIER DES SÉANCES ORDINAIRES DU CONSEIL MUNICIPAL EN 2015

QUE le calendrier ci-après soit adopté relativement à la tenue des séances ordinaires du conseil municipal pour 2015, qui se tiendront le lundi et débiteront à 19 h :

- 5 janvier
- 2 février
- 9 mars
- 13 avril
- 4 mai
- 1er juin
- 6 juillet
- 10 août
- 14 septembre
- 5 octobre
- 2 novembre
- 7 décembre

Donné à Crabtree ce, 7 juillet 2015

Pierre Rondeau

.....
Secrétaire-trésorier

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Pierre Rondeau

Je soussigné(e),
Nom
de Crabtree, certifie sous mon serment d'office avoir publié l'avis public ci-haut, en en affichant une copie à chacun des deux endroits désignés par le conseil, le **7 juillet 2015** entre 10 h et 17 h.

En foi de quoi, je donne ce certificat ce **7 juillet 2015**

.....
Pierre Rondeau